

A man in a white shirt is smiling and looking at a tablet device in his hands. He is standing in a modern office environment with large glass windows. The background is slightly blurred, showing office furniture and other people working.

Modula First

La liberté d'entreprendre

La sécurité et la flexibilité en plus

Alliez sécurisation maximale et coût minimal

Vous réalisez jusqu'à 6 millions d'euros de chiffre d'affaires assurable et souhaitez sécuriser vos risques d'impayés pour vous développer en toute sérénité.

Modula First vous assure contre les factures impayées, tant en Belgique et au Luxembourg que dans la plupart des pays européens, à prix fixe et sur mesure.



Développer de nouveaux marchés sans hésitation

Pour développer votre entreprise, vous devez saisir les opportunités quand elles se présentent. Modula First vous apporte une sécurisation complète de vos transactions commerciales sur votre marché domestique et en Europe de l'Ouest:

- **Prévention**
Vous pouvez évaluer en permanence la santé financière de vos clients et prospects.
- **Recouvrement**
Votre contrat inclut le recouvrement de vos créances impayées. Toutes les récupérations vous sont entièrement rétrocédées.
- **Indemnisation**
En cas d'impayés liés à l'insolvabilité de votre client, nous vous indemnisons 90% du montant HTVA de votre créance garantie. Votre trésorerie reste stable.

Vous consacrer à l'essentiel: produire et vendre

Souscrire une assurance-crédit, c'est faire un investissement rentable. Modula First vous fait gagner du temps et de l'argent avec une gestion administrative réduite au minimum !

Non seulement vous maîtrisez vos comptes clients existants, mais en plus vous gagnez en confiance pour prospecter de nouveaux marchés et développer vos activités.

Réagir vite et bien

Pour les besoins de couverture inférieurs à 3 000 €, il vous est loisible pour quelques pays de profiter de la clause non-déterminé.

Pour toute demande de couverture, nous effectuons une étude spécifique dont le résultat vous est communiqué via Atrium, notre outil de gestion en ligne.

Bien informé, vous anticipez et prenez les bonnes décisions.

Déléguer votre droit aux indemnités

La couverture crédit améliore la crédibilité de votre société à l'égard de vos fournisseurs et autres partenaires ainsi que de vos banquiers, notamment dans le cadre de la notation Bâle III.

La certitude du paiement vous facilite l'accès à des conditions avantageuses, aux sources de financement auxquelles vous pouvez déléguer le bénéfice de votre contrat Modula First.

Bénéficier d'avantages concrets

- **Souplesse**
En fonction de vos besoins et de votre chiffre d'affaires, Modula First vous permet de choisir:
 - votre maximum d'indemnité annuel, jusqu'à 300 000 €
 - le nombre annuel de demandes de limites de crédit.
- **Simplicité**
Le contrat d'adhésion est disponible en ligne. Il vous suffit de le compléter, de l'imprimer et de nous le renvoyer après l'avoir signé.
- **Clarté**
Vous savez ce que vous devez payer, dès la signature de votre contrat: le coût annuel est forfaitaire. Vous voilà libéré de fastidieuses formalités administratives!
- **Efficacité**
Vous avez accès à notre service en ligne Atrium 7 jours sur 7 et 24h sur 24, pour faire vos demandes de couverture, suivre vos risques clients et nous informer de tout sinistre. Vous gérez votre poste clients en toute indépendance.